

Dijon, le 3 mai 2006

La sécurité routière : L'affaire de tous, l'affaire des écoles

Exposition A.P.E.R. et rallye découverte des affiches

L'inspecteur adjoint à
l'inspecteur d'académie

**Mission « actions
éducatives et
pédagogiques »**

Affaire suivie par
Christophe Petitjean

Téléphone
03.80.68.13.36
Télécopie
03.80.68.14.20Mél.
pedagogie21@ac-dijon.fr

**9, rue des Normaliens
fusillés et de leur
camarade
BP 1545
21035 Dijon Cedex
Téléphone
03.80.68.13.00
Télécopie
03.80.68.13.13
Site Internet
www.ac-dijon.fr/ia21**

Fiche de présentation

L'exposition qui vous est proposée ici est le fruit du travail de 19 classes, de la moyenne section au C.M.2, durant l'année scolaire 2005 / 2006, dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière et de l'attestation de première éducation à la route (A.P.E.R.). Elle est composée de 24 affiches, sélectionnées par un jury, et portant sur les trois domaines de compétence de l'A.P.E.R. : passager, piéton et rouleur. Chaque classe, après un travail continu et progressif dans le domaine de la sécurité routière, a imaginé et créé sa propre affiche et son propre slogan.

Ce sont ces productions qui vous sont proposées dans cette exposition, accompagnées d'un « rallye » permettant aux élèves de découvrir et d'étudier les affiches sous la forme d'un jeu de questions.

Cette exposition peut également être ouverte aux parents d'élèves.

Nous espérons qu'elle vous donnera l'envie de travailler, vous aussi, des projets dans le domaine de la sécurité routière, domaine transversal qui permet d'aborder en particulier l'éducation citoyenne, la maîtrise du langage, les arts visuels...

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter parmi les participants de la prochaine exposition A.P.E.R. en 2006 / 2007 et vous souhaitons une bonne découverte de l'exposition.